

Formation continue – Montre de collection

Les modalités d'accès :

Être commissaire-priseur habilité ou commissaire-priseur salarié

L'identification du niveau d'enseignement selon le schéma suivant :

- Niveau 1 : développement des fondamentaux



Thème traité

Montre de collection : déceler le vrai du faux

L'objectif de la formation est de permettre à tout commissaire-priseur de mieux comprendre et approcher les contrefaçons ou modifications dans le domaine de l'horlogerie en général, montre-bracelet et montres de poche. Plusieurs marques et références seront évoquées. Nous aborderons les points à observer rapidement lors d'une expertise pour les restaurations, les modifications ou les contrefaçons des montres bracelets.

Le nombre d'heures de formation programmées : 2 heures

Le déroulé précis

1) QU'EST-CE QU'UNE FAUSSE MONTRE HISTORIQUEMENT ?

- a) Restaurations et créations
- b) Les montres dites « Frankenstein »
- c) Les contrefaçons

2) COMMENT LES REPÉRER

- a) Les restaurations, des cas graves aux cas usuels
- b) Reconnaître un assemblage : un sens de cohérence
- c) Déceler une contrefaçon : les contrôles essentiels

Noms et références professionnelles des personnes ayant conçu et animant la formation :

Nicolas Amsellem expert en montre de collection, passionné d'horlogerie ancienne et contemporaine. Il se cache derrière le magazine spécialisé Les Rhabilleurs et la chaîne YouTube éponyme créés en 2009.

Il est associé depuis 2022 du cabinet SANCY EXPERTISE PARIS

Modalités d'accès en présentiel et l'accessibilité aux personnes handicapées

Le prestataire diffuse une information accessible au public, détaillée et vérifiable sur les prestations proposées : prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées et modalités d'évaluation, accessibilité aux personnes handicapées. Les locaux disposent d'accès handicapés, d'ascenseur, de toilette PMR et tout matériel nécessitant une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

S'agissant des formations en tout ou partie à distance : les modalités d'accompagnement de l'apprenant

Les formations sont diffusées sur une plateforme en ligne avec une possibilité de replay de l'apprenant garantissant un accompagnement de celui-ci. La plateforme sera reliée à un site internet dédié.

Le prestataire diffuse une information accessible au public, détaillée et vérifiable sur les prestations proposées avec leurs coordonnées. L'établissement de formation garantit également une proposition de suivi de la formation avec coordonnées des intervenants pour répondre à toute question à tout moment.